

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4424>



Fiche syndicale pour les admissibles de juin-juillet 2013

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) -



Publication date: samedi 13 juillet 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Vous êtes admissibles aux concours d'enseignement ou d'éducation du second degré : **félicitations !**

Le rectorat de l'académie de Dijon vous a sollicité en vous proposant d'effectuer un contrat d'enseignement de 6h (12h pour les documentalistes et 13h pour les CPE), rémunérées à hauteur d'un mi-temps de contractuel et vous songez à accepter cette proposition.

Des supports ont été réservés dans chaque discipline afin de vous accueillir dans des établissements proches des centres universitaires. Vous pouvez les consulter sur notre site [ici](#).

Vous trouverez ci-dessous une fiche syndicale permettant d'être en relation avec le SNES-FSU et nous permettant d'intervenir auprès du rectorat.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>